

Êtes-vous pour améliorer la rentabilité de votre entreprise jusqu'à 5% grâce à la Gestion Électronique de Documents ?

La gestion des flux documentaires est aujourd'hui un enjeu décisif pour l'entreprise. D'après une étude menée par le groupe Partners Solutions, elle peut faire gagner jusqu'à 10 à 20% en efficacité de travail et 10% en efficacité commerciale. Les coûts de recherche sont divisés par 2 voire 3 s'il s'agit d'une recherche d'archives et les coûts de diffusion sont réduits de 80 à 90%. Lisez notre dossier complet en partenariat avec notre spécialiste, Patrick Moulard, gérant de la société AMC Conseil...



La Gestion Électronique de Documents (GED), qu'est-ce que c'est ?

Patrick MOULARD, Gérant d'AMC CONSEIL, société spécialisée en solutions de gestion globale du document nous explique...

La Gestion Électronique des Documents recouvre l'ensemble des techniques qui permettent de gérer les flux de documents qui pénètrent, sortent ou circulent à l'intérieur de l'entreprise. Ces techniques ont pour fonction de capturer ou dématérialiser des documents, afin de gérer, indexer, stocker, rechercher, consulter, traiter et transmettre des fichiers numériques de toutes origines. »

Je synthétiserai en disant que la GED, c'est l'art de classer ou retrouver les documents (papiers, électroniques) avec 98% de gain de place, 0% de mauvais classement ou déclassement, et 98% de temps gagné. »

En effet, compte tenu de l'accroissement des échanges, l'ensemble des pièces, dossiers et fichiers que détient

« La Gestion Électronique des Documents recouvre l'ensemble des techniques qui permettent de gérer les flux de documents qui pénètrent, sortent ou circulent à l'intérieur de l'entreprise. »

une entreprise (ou une collectivité) prend très vite des proportions importantes, que ce soit en coût de stockage ou en volume de place disponible. Et ceci, alors que la majorité des décisions se prennent en fonction d'une ou plusieurs informations supportées par un ou plusieurs documents (papier et/ou informatique).

Face à ces contraintes, la GED est un enjeu économique réel pour les entreprises, notamment les PME, les TPE, et les collectivités locales.

Un utilisateur témoigne :

« Filiale de l'Université d'Aix Marseille, la plus grande Université Française, nous sommes l'interface entre les entreprises et la recherche universitaire. A ce titre nous devons avoir la réactivité d'une société commerciale privée tout en respectant les règles imposantes de l'administration. Nous savions qu'une solution GED permettrait de concilier ces impératifs dans notre gestion.

Plusieurs centaines d'utilisateurs aujourd'hui consultent et valident quotidiennement les factures fournisseurs, les factures de ventes, les ordres de mission et les contrats juridiques.

EzGED a été la solution informatique dans notre gestion qui a le plus révolutionné notre travail et qui impactera le plus fortement notre façon de travailler dans les années à venir. »

PARMIS LEURS CLIENTS :

TOPSEMENCES (Semences céréalières), PROTISVALOR (Université d'Aix Marseille), OKOSOLUTIONS (négoce médical), Groupe GEFEC (magasins de meubles), GEIQ 21 (agence intérim agroalimentaire), Château L'Hospitalet, Groupe Gérard BERTRAND, SOTRANASA Groupe (BTP), Sécurité-Vol-Feu, Mairies de Saint Rambert d'Albon, Grignan, Livron, Laguiole, Capestang, Domaine de Beauchastel (Foyer Croix Rouge), Groupe B.BLACHERE, MICHELIN, ERUDIS Formation, CDG 26, Groupe TOUEIX, Ensemble Scolaire Saint Jacques de Compostelle, Adera (Soutenir les acteurs de l'innovation en Aquitaine) ...



Pour une expérience réussie, une gestion des flux documentaires doit être proposée sur mesure. Échange avec Patrick Moulard...

Quel est l'intérêt pour les collectivités et les entreprises de recourir à la GED ?

De manière générale, une GED permet :

- d'archiver la masse d'information papiers et informatiques pour la sécuriser et la mettre en consultation maîtrisée,
- de diffuser plus rapidement et rationnellement (procédure) l'ensemble de l'information dans une structure,
- d'économiser en matière de coûts d'impression, de consommables, d'espaces et de moyens de stockage,
- de redéployer le temps gagné des collaborateurs à des tâches à forte valeur ajoutée.

Il faut savoir que la création (infrastructure et logiciel), la production (impression) et la reproduction (photocopie) ne représente que 20% du coût global du document, les 80% restants représentant le coût de gestion par les collaborateurs (classement, recherche, diffusion, recherche de cohérence ...).

Chaque application est fonction de l'entreprise, des collaborateurs, des méthodes de travail en place.

Quelle solution proposez-vous aux entrepreneurs et aux décideurs ?

J'ai sélectionné l'éditeur Français EzDEV et son logiciel. Intégralement développé sur le territoire national et fort d'une notoriété, EzGED offre toutes les garanties que les entrepreneurs et décideurs attendent.

EzGED est reconnu « Solution HP Partner » et un partenariat technique a été mis en place avec l'éditeur Adullact Projet (logiciel agréé par l'État pour la télétransmission des flux Comptable et Actes pour les collectivités).

Prise de conscience

Vous connaissez vos coûts papier, vos coûts de copie, vos coûts d'impression.

Connaissez vous le coût total d'un document ?



D'après les études menées par le **groupe Partners Solutions**, un outils de GED peut faire gagner jusqu'à **10 à 20% en efficacité de travail et 10% d'efficience commerciale.**

Quelles sont les principales applications de la GED ?

Les principales applications chez notre client sont :

- Gestion de la démarche qualité, documents techniques, dossiers métierS ;
- Gestion du dossier fournisseur (bons de commande, de livraison, factures, contrats...)
- Intégration comptable des écritures ;
- Gestion du dossier client (factures, contrats, correspondances ...)
- Gestion des documents administratifs (dossier RH) et juridiques ;
- Bulletins de salaires dématérialisés ;
- Gestion des courriers papier et électronique ;
- Gestion dématérialisée des factures fournisseurs pour les collectivités (CHORUS Pro et PESV2) ;
- Gestion dématérialisée des factures clients
- Archivage des dossiers (patients, résidents, usagers ...)
- Travailler en mode projet.

Chaque application est fonction de l'entreprise, des collaborateurs, des méthodes de travail en place.

« 80% des chefs d'entreprise et décideurs qui ont accepté un audit documentaire n'avaient pas conscience de toutes leurs problématiques liées à la gestion du document. »

Ces problématiques recouvrent des besoins divers, mais la plupart du temps se pose, pour les entrepreneurs, un problème de rentabilité pour lequel il doit trouver des solutions à court terme. Quant à l'élu, au décideur en collectivité, il se doit d'améliorer ses flux Actes, Comptables et Gestion des Courriers et de répondre à des normes comme le PES V2. Pour l'un ou pour l'autre, AMC est seul à proposer une chaîne globale dématérialisée et un accompagnement personnalisé.

Lorsque je rencontre un chef d'entreprise...

Je m'attache à l'aider à améliorer ses flux documentaires pour répondre exactement aux problématiques décelées, qu'il souhaite corriger pour plus de productivité, d'efficacité, d'efficience voire d'économie.

Lorsque je rencontre un élu ou un décideur public...

Les applications principalement proposées par AMC sont la gestion des courriers entrants/sortants, la gestion de l'état civil des flux comptables, des pièces de l'urbanisme... Mais au-delà des problématiques liées au document, ce sont les obligations légales en termes de télétransmissions dématérialisées qui préoccupent les élus. Il faut donc prendre en considération le besoin global d'une collectivité, faciliter le travail des élus et la vie des administrés.

Ezged permet d'adapter les solutions de dématérialisation et de transmission à la taille de chaque structure et à sa nature. ■



SAUVEGARDEZ VOTRE AVENIR !

CONTACTEZ AMC POUR UN AUDIT GRATUIT DE LA GESTION DE VOS FLUX DOCUMENTAIRES*.

*gratuité de l'audit dans la limite de 5 personnes avec la présence obligatoire du décideur lors de l'audit et de la remise d'audit.

Pour plus d'informations :

Patrick MOULARD - 06 76 31 16 24

patrickmoulard@amconseil.fr